

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La Patrouille des Glaciers  
**Autor:** Lugon, Pierre-Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346860>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le départ a lieu à Zermatt et Arolla. Toutes les photos © S. Fellay /PDG 2008 via l'auteur.

## La Patrouille des Glaciers

### Lt col Pierre-Alain Lugon

Chef du Service Presse et communication PDG 2008

### Un bref historique

Tout a commencé au cours de la Dernière Guerre Mondiale. C'est en avril 1939, à la veille de la mobilisation générale, que l'idée de la Patrouille des Glaciers germa dans les esprits de deux capitaines de la brigade de montagne 10, Rodolphe Tissières et Roger Bonvin. Durant ces années difficiles, la mission essentielle de la brigade de montagne 10 consistait à défendre le secteur sud-ouest du massif alpin suisse.

La première édition de la Patrouille des Glaciers vit le jour au mois d'avril 1943. Parties de la cabane de Schönbiel, 18 patrouilles devaient accomplir quelque 50 kilomètres et 7600 mètres de dénivellation. Les vainqueurs atteignirent Verbier après 12 heures et 7 minutes. En fait, seules 2 patrouilles arrivèrent au but en formation complète, le brouillard et l'absence de boussoles ayant considérablement compliqué la tâche des participants. Néanmoins, tout le monde s'accorda à reconnaître qu'il s'agissait d'une épreuve extraordinaire, caractérisée par sa longueur inhabituelle et son itinéraire exigeant.

La deuxième édition eut lieu en 1944 avec un nombre accru de participants sur un parcours plus long et plus difficile. 44 patrouilles prirent le départ à Zermatt ; 11 d'entre elles abandonnèrent, notamment à la suite d'ennuis techniques. La première patrouille effectua la traversée en 13 heures et 46 minutes.

La troisième édition, prévue pour 1945, fut finalement organisée au printemps 1949. Hélas, la fatalité était au rendez-vous. Une des patrouilles, celle des militaires des Dranses, disparut dans une crevasse du Mont Miné. Elle ne fut retrouvée que 8 jours plus tard. Ainsi, le Département militaire fédéral décida-t-il son interdiction, qui perdura pendant plus de 30 ans. En 1983, le Chef de l'instruction, le commandant de corps Roger Mabillard, à la demande du lieutenant-colonel René Martin et du cap Camille

Bournissen, accepta la renaissance de la compétition, laquelle s'ouvrit deux ans plus tard à la participation de patrouilles civiles. Ainsi, les 5 et 6 mai 1984, la première course de cette renaissance eut lieu sous la responsabilité du Commandant de corps Adrien Tschumy, alors commandant de la division de montagne 10.

### La course et le parcours

La Patrouille des Glaciers est une épreuve unique – par sa longueur, son altitude moyenne élevée et son itinéraire extrêmement exigeant. Il s'agit d'une course militaire internationale, organisée par l'Armée suisse, ouverte à des patrouilles militaires ou civiles de Suisse et de l'étranger. Elle a lieu tous les deux ans.

Les participantes et les participants peuvent choisir entre deux parcours :

Le brigadier Robyr salue l'effort des participants.







Arrivée des premières patrouilles à Verbier.

Parcours A : Zermatt – Verbier (longueur: 53 km, dénivelé +3994 m / - 4090 m, kilomètres effort 110)

Parcours B : Arolla – Verbier (longueur 26 km, dénivelé +1881 m / - 2341 m, kilomètres effort 53)

Les parcours doivent être accomplis en une étape. La participation exige non seulement une réelle expérience de la haute montagne ainsi que la maîtrise des conditions extrêmes qu'on y doit affronter, mais aussi une préparation technique physique et psychique extraordinaire, ainsi qu'un esprit d'équipe exceptionnel.

### Description du parcours

Le départ des concurrentes et concurrents, à Zermatt, a lieu dans un décor des plus impressionnants. Tout le village assiste au passage des patrouilleurs sur les premiers kilomètres en direction de Stafel. Les 1000 premiers mètres de dénivellation sont généralement parcourus à pied, les skis attachés au sac de montagne. Arrivés à Stafel, les patrouilleurs chaussent leurs skis et suivent le tronçon, relativement plat, qui les conduit au poste de Schönbiel. À partir d'ici, le parcours devient très pentu par-dessus la partie appelée Stockji-Mauer, et ceci jusqu'au point culminant de l'itinéraire, la Tête-Blanche (le poste se situant à 3650 m au dessus de la mer). Pour des questions de sécurité, les patrouilles forment des cordées. Elles restent également encordées pour la

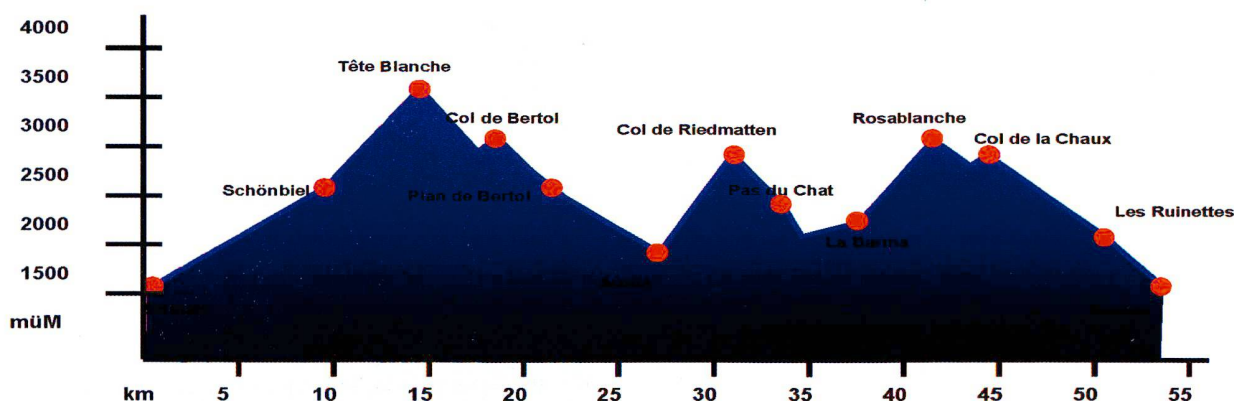


L'organisation d'un tel événement dépend du transport aérien, des transmissions et de l'infrastructure sanitaire militaire.

descente de la Tête-Blanche au col de Bertol (3279 m sm), ce qui est physiquement et psychologiquement exigeant au plus haut degré, compte tenu de l'obscurité et du fait que les patrouilles s'y suivent de très près.

La longue et éprouvante descente du col de Bertol jusqu'à Arolla (1980 m) est suivie d'une nouvelle ascension au col de Riedmatten. Pour le passage d'une dépression étroite sur les derniers mètres jusqu'au col et le premier tronçon sur l'autre versant, les skis sont à nouveau fixés sur le sac de montagne. À partir de là, les patrouilleurs descendent vers le lac des Dix, lac artificiel formé par le barrage de la Grande Dixence. Aux participants de décider si, le long du lac, ils souhaitent accomplir le parcours horizontal jusqu'au poste de La Barma en utilisant des peaux de phoque ou en pratiquant la technique du pas de patineur (skating). La décision dépendra des réserves de force dont disposeront encore les patrouilleurs.

À partir de La Barma, la montée jusqu'au pied de la Rosablanche conduit à travers un couloir d'une longueur approximative de 200 m, fort incliné, qu'il y aura lieu de gravir, à pied. La Rosablanche est sans doute le point d'orgue de toute la course. En effet, la plupart des patrouilles y passent en fin de matinée ou autour de midi, par beau temps sous un soleil ardent, alors qu'elles auront déjà parcouru 40 km et maîtrisé – à la montée ou à la descente – 6400 m de dénivelé. Celles qui ont réussi à résister jusqu'ici termineront probablement la course. Des centaines de spectateurs se seront rendus à cet





endroit – le plus spectaculaire de la course – à partir de Verbier, pour venir encourager les patrouilleurs par leurs applaudissements enthousiastes.

Après la descente de la Rosablancche suit un petit col, celui de la Chaux. Pour les participants qui, à ce moment, auront déjà tous les efforts précédents dans les jambes, le défi que constitue ce dernier obstacle n'est toutefois pas à sous-évaluer. Suit la dernière descente par le domaine skiable Les Ruinettes en direction de Verbier. En fonction de la limite de neige, il y aura lieu d'attacher une dernière fois les skis sur le sac de montagne pour atteindre le but de la course. À Verbier, un public de fidèles attend les concurrents pour exprimer son enthousiasme aux derniers arrivés avec la même ardeur réservée aux meilleurs qui auront déjà atteint le but sept heures auparavant.

### L'édition 2008

La course 2008 a accueilli 1365 patrouilles aux départs, dont le 45% de patrouilles militaires. Pour la première fois, des ressortissants de Grèce, du Liban, de l'Inde et de la Slovénie y ont participé. De fait, 22 nations étaient représentées, soit 181 patrouilles. Le second départ de Zermatt, décidé après une appréciation de situation très sérieuse de la part du commandement de la course, s'est déroulé dans des circonstances météorologiques particulièrement dures, à cause du vent, de chutes de neige et d'une température particulièrement basse dans la région de Tête blanche.

Les dames du Swiss Team 1, Nathalie Etzensperger (Brigue, Valais), Séverine Pont (Bernex, Genève) et Gabrielle Magnenat (Vaulion, Vaud) ont gagné le « Marathon des Glaciers » de Zermatt à Verbier en établissant un nouveau record. 7 heures 53 minutes et 25 secondes pour parcourir les 53 kilomètres (110 km effort) tutoyant les 4000 mètres.

Du côté des hommes, le Swiss Team 1 composé d'Alexandre Hug (Sargans, St-Gall), Florent Troillet (Lourtier, Valais) et Didier Moret (Sales, Fribourg) ont gagné avec un temps de 6 heures, 24 minutes et 32 secondes. Cette victoire est revenue à la Suisse, alors qu'elle lui échappait depuis six ans.

Après 20 ans à la tête de la PDG - soit dix éditions -, le brigadier Marius Robyr va rendre son commandement. Très ému, il s'est dit impressionné par la performance des patrouilleuses et patrouilleurs et par le magnifique soutien accordé par notre Armée.

Les médias écrits oraux et télévisuels de Suisse, de France et d'Italie ont répercuté de manière particulièrement fournie l'événement.

P.-A.L.

### La brigade d'infanterie israélienne *Kfir*

Plt Marc-Ariel Zacharias  
Rédacteur-adjoint RMS

Cette brigade d'infanterie a été mise en place le 6 décembre 2005 avec pour mission d'assurer la sécurité à la frontière avec les territoires, d'y protéger les implantations israéliennes et de mener des interventions de police au cœur des villes arabes<sup>1</sup>.

Cette brigade a été spécialement constituée afin d'agir en milieu urbain. Elle est dotée d'un armement spécifique lui permettant de se mouvoir rapidement et de se fondre dans le paysage afin d'accomplir diverses missions spéciales.

La brigade d'infanterie *Kfir*, l'une des plus récentes grandes unités israéliennes et l'une des plus importantes en taille, est composée de six bataillons d'infanterie. Chacun d'eux est subordonné pour emploi à une brigade régionale implantée dans l'une ou l'autre partie du pays.

Chaque bataillon est composé de quatre compagnies de 120 hommes, appelés et tous volontaires<sup>2</sup>, dont une compagnie dite de reconnaissance chargée d'effectuer avant toute chose des opérations nocturnes.

La brigade *Kfir* a la particularité d'incorporer un des rares bataillons composés de soldats ultra-orthodoxes. L'Etat d'Israël, depuis sa fondation en 1948, dispensait les religieux ultra-orthodoxes de service militaire. Mais suite à l'évolution démographique de ce groupe, estimé actuellement à 25% de la population israélienne, Tsahal a dû revoir ses pratiques en constituant, dès 1999, un bataillon d'infanterie uniquement composé de soldats de cette mouvance. Ce bataillon servait à l'origine dans la bande de Gaza, mais, depuis l'abandon de ce territoire, il a été transféré en 2006 dans la brigade *Kfir* et opère actuellement en Cisjordanie. Ses missions et ses adversaires sont donc restés identiques.

Un des six bataillons incorporés dans la brigade *Kfir* est plus particulièrement destiné aux opérations commandos. Ses éléments, sélectionnés parmi les meilleurs volontaires de la brigade, sont formés en plus aux techniques du renseignement, des transmissions et des explosifs. Certains d'entre eux sont choisis pour leur type méditerranéen ou leur maîtrise de la langue arabe, afin qu'ils puissent se fondre dans la population des territoires et y opérer en civil. Ce bataillon coopère régulièrement avec d'autres troupes des forces spéciales dans les zones arabes afin d'effectuer des opérations de capture ou d'élimination ciblée.

M.-A. Z.

<sup>1</sup> RAIDS No.263.

<sup>2</sup> En Israël, le service militaire est obligatoire pour les hommes et les femmes. Il dure trois ans pour les garçons, deux pour les filles et un pour les nouveaux immigrants ou les juifs étrangers volontaires. 29 ans est l'âge maximal d'incorporation.